

Berne, le 6 mars 2009

Destinataires:

Gouvernements cantonaux

Projets d'ordonnances sur les produits thérapeutiques, paquet III: ouverture de la procédure d'audition

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le 3^{ème} paquet des ordonnances sur les produits thérapeutiques, en vous priant de nous faire parvenir vos remarques et propositions éventuelles.

Ces projets d'ordonnances portent sur les domaines suivants:

- la révision de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux (ODim)
- la révision de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV)
- les dispositions d'exécution de la révision partielle anticipée de la loi sur les produits thérapeutiques (1^{ère} étape), adoptée par les chambres fédérales le 13.6.2008, ainsi que
- les dispositions d'exécution de l'art. 13 de la loi sur les produits thérapeutiques.

Nous vous prions d'adresser votre prise de position par e-mail à hmr@bag.admin.ch ou par courrier à l'Office fédéral de la santé publique, Division de Biomédecine, Section droit sur les produits thérapeutiques, 3003 Berne, **d'ici au 5 mai 2009**. Afin de simplifier la prise de position, nous mettons à votre disposition un document à remplir, que vous pouvez télécharger à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Des exemplaires supplémentaires des textes d'ordonnances et des commentaires y relatifs ainsi que le document de prise de position peuvent être obtenus à l'adresse: http://www.admin.ch/ch/f/bk/recht/index.html.



Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour répondre à toute question concernant les ordonnances:

- ODim: Mme Sabine Söhndel (tél. 031 324 90 13, sabine.soehndel@bag.admin.ch)
- OMédV: M. Urs Schneeberger (tél. 031 323 15 16, urs.schneeberger@bag.admin.ch)
- Les dispositions d'exécution: Mme Gudrun Busch (tél. 031 324 91 85, gudrun.busch@bag.admin.ch).

Nous vous remercions de votre concours et vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État, à l'assurance de notre haute considération.

Pascal Couchepin Conseiller fédéral

Annexes:

- projets de révision et rapports explicatifs de:
 - o l'ordonnance sur les dispositifs médicaux
 - o l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires
 - o l'ordonnance sur les autorisations dans le domaine des médicaments
 - o l'ordonnance sur les médicaments
 - o l'ordonnance sur la pharmacopée
- liste des destinataires de la procédure d'audition